Ville de Genève
Conseil municipal

QE-697

Réponse du Conseil administratif du 4 mai 2023 à la question écrite du 29 mars 2023 de M. Eric Bertinat: «Cadre de la PCi indélicate?»

TEXTE DE LA QUESTION

Une cadre de la protection civile de la Ville de Genève, candidate socialiste au Grand Conseil, a, semble-t-il, abusé de sa position lors d'un récent licenciement des conscrits en fin de cours en profitant de l'occasion pour mener sa propre campagne. Ce qui a choqué plusieurs cadres de la PCi Ville de Genève, qui ont informé la magistrate par écrit. Relevons encore que pour l'occasion, elle était en tenue civile alors qu'elle devait être en tenue de service.

Est-ce que Mme Barbey-Chappuis a bien reçu les courriers mentionnés ci-dessus, confirmant l'attitude indélicate de la cadre en question?

Qu'a entrepris la magistrate suite à ce qui est manifestement une violation des devoirs de la marche du service?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

En premier lieu, il convient de mentionner que Mme Marie Barbey-Chappuis, maire, n'a pas reçu de courrier faisant état de la situation décrite dans la question ci-dessus.

S'agissant de la deuxième question, entendue par la Ville de Genève à la suite du dépôt de cette question écrite, l'intéressée a confirmé sur l'honneur n'avoir pas fait campagne durant un cours de répétition de la protection civile (PCi). Elle a effectivement répondu à des questions dans le cadre de discussions privées, en dehors du cours, raison pour laquelle elle ne portait alors pas l'uniforme.

Au niveau du service, aucun incident n'est remonté par la voie hiérarchique. En l'absence d'élément concret corroborant cette allégation, aucune autre démarche ne sera entreprise et aucune mesure ne sera prononcée à l'égard de la cadre de la PCi concernée.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général: *Gionata Piero Buzzini*

La maire: *Marie Barbey-Chappuis*